

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 472

présenté par
Mme Rilhac et Mme Charrière
à l'amendement n° 468 du Gouvernement

ARTICLE 3

Remplacer le second alinéa par: "la seconde phrase du premier alinéa de l'article L552-2 du code de l'éducation est supprimée et remplacée par"

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel et de cohérence